

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NEOUX

Délibération 2024/35

Portant sur l'adhésion de la commune d'Aubusson **au SIAEP de la Rozeille**

Nombre de membres

- Afférents au Conseil Municipal : 10	- Exprimés : 8
- Présents : 6	- Pour : 8
- Représentés : 2	- Contre : 0
- Votants : 8	- Abstention : 0

Date de la convocation : 24/10/2024

L'an deux mille vingt-quatre, et le vingt-six du mois de septembre, à 20h00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la commune, sous la présidence de Pascal Mérigot

Présents : CHAZAL Michel, FOURNET Denis, MERIGOT Pascal, MUNNÉ Sylvie, VAISSET Frédéric, MILLET Sandra.

Absents : FONTY Eric

Excusés : MERIGOT Sylvie

Pouvoirs : MOREIRA CARNEIRO Emilie à MUNNE Sylvie ; LANNEAU Guy à MERIGOT Pascal

Secrétaire de Séance : MILLET Sandra

Le Maire fait part au Conseil Municipal de la délibération n ° 2024/29 adoptée lors de la réunion du Comité Syndical du SIAEP de la ROZEILLE en date du 11 octobre 2024 acceptant l'adhésion de la commune d'Aubusson.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte l'adhésion de la commune d'Aubusson au SIAEP de la ROZEILLE sous conditions que cette dernière s'acquitte de ses dettes au préalable.

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.
Pour copie Conforme

Le Maire,
Pascal MERIGOT

